

**Inspection Report under
the Long-Term Care
Homes Act, 2007****Rapport d'inspection en vertu de
la Loi de 2007 sur les foyers de
soins de longue durée****Long-Term Care Operations Division
Long-Term Care Inspections Branch****Division des opérations relatives aux
soins de longue durée
Inspection des FSLD**Sudbury Service Area Office
159 Cedar Street Suite 403
SUDBURY ON P3E 6A5
Telephone: (705) 564-3130
Facsimile: (705) 564-3133Bureau régional de services de
Sudbury
159, rue Cedar Bureau 403
SUDBURY ON P3E 6A5
Téléphone : 705 564-3130
Télécopieur : 705 564-3133**Copie destinée au public**

Date(s) du rapport	N° d'inspection	N° de registre	Type d'inspection
13 novembre 2020	2020_772691_0021	015526-20	Suivi

Titulaire de permisAlgonquin Nursing Home of Mattawa
231, Dixième rue, CP 270, MATTAWA, ON P0H 1V0**Foyer de soins de longue durée**Algonquin Nursing Home
231, Dixième rue, CP 270, MATTAWA, ON P0H 1V0**Nom de l'inspectrice**

JENNIFER NICHOLLS (691)

Résumé de l'inspection

Il s'agissait d'une inspection de suivi.

**Elle a été effectuée à la ou aux dates suivantes : du 2 au 6 novembre 2020.
Des activités d'inspection à l'extérieur du foyer ont eu lieu le 9 novembre 2020.**

L'inspection suivante a été effectuée simultanément au cours de cette inspection de suivi :

- Un rapport concernant l'ordre de conformité (OC) n° 001 émis durant l'inspection n° 2020_657681_0005 pour veiller à ce que le foyer se conformât à la disposition 20 (2) de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*, en particulier au contenu de la politique du foyer relative aux mauvais traitements et à la négligence.

Une inspection relative à l'incident critique n° 2020_772691_0020) a été menée conjointement avec cette inspection.

Au cours de l'inspection, l'inspectrice a eu des entretiens avec les personnes suivantes : administrateur, directeur des soins infirmiers (DSI), infirmières autorisées ou infirmiers autorisés (IA), infirmières auxiliaires autorisées ou infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), préposés aux services de soutien personnel (PSSP), et résidents.

L'inspectrice a également effectué une visite quotidienne des aires de soins des résidents, elle a observé des chambres de résidents, observé les interactions du personnel et des résidents, examiné des dossiers de formation du personnel, ainsi que des politiques et des vérifications pertinentes du foyer.

Aucun non-respect n'a été constaté au cours de cette inspection.

0 AE

0 PRV

0 OC

0 RD

0 OTA

Au moment de cette inspection, les non-respects aux ordres suivants émis antérieurement avaient été corrigés :

EXIGENCE	TYPE DE MESURE	N° DE L'INSPECTION	N° DE L'INSPECTRICE OU DE L'INSPECTEUR
LFSLD 2007, L.O. 2007, chap. 8, par. 20 (2)	OC n° 001	2020_657681_0005	691

NON-RESPECT DES EXIGENCES

Définitions

- AE** — Avis écrit
- PRV** — Plan de redressement volontaire
- RD** — Renvoi de la question au directeur
- OC** — Ordres de conformité
- OTA** — Ordres, travaux et activités

Émis le 13 novembre 2020.

Signature de l'inspectrice

Rapport original signé par l'inspectrice.